



**COMPTE RENDU
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
Jeudi 28 septembre 2023 - 17H30**

Membres du CA présents	Invités présents	Excusés
Laurence Mainguy, <i>Présidente</i> Alexandre Pheu, <i>Vice-Président</i> Lara Escales, <i>Trésorière</i> Elvir Perocevic, <i>Trésorier adjoint</i> Leila Levasseur, <i>Secrétaire</i> Florian Carcasses, <i>Secrétaire adjoint</i> Natacha Galinié, <i>membre actif</i>	Lavinia Russet, <i>RAF</i> Vincent Baraud, <i>Directeur du primaire</i> Georges Combo, <i>Conseiller Consulaire</i>	Francis Baquié, <i>Proviseur</i>

Séance ouverte à 18h10

Introduction de la Présidente du Conseil de Gestion

Quorum :

Le comptage des voix : Présents (32) + Procurations (54) = 88 familles représentées

Le quorum est atteint. L'AG peut donc délibérer valablement. La séance débute à 18h10 avec un 1/5 des membres actifs présents. L'ordre du jour présenté est validé.

La proposition de Budget a été distribué à chacun, ainsi que l'explication des lignes budgétaires en français et en anglais. Chacun est invité à intervenir durant la présentation si besoin.

La Présidente de séance commence par remercier les familles présentes. Le proviseur absent pour raisons personnelles est excusé. Le déroulement de l'ordre du jour est annoncé :

- Présentation et vote du budget prévisionnel 2024
- Questions

La Présidente de séance rappelle la modalité du vote qui se tiendra à main levée et à majorité simple des membres actifs.

Présentation conjointe du budget prévisionnel par le Directeur du Primaire et la Présidente du CdG avec traduction en anglais affichée en diaporama :

1. Un lycée intégré à un réseau d'enseignement mondial;
2. Effectifs et structure pédagogique 2024 : une croissance continue et un projet d'extension du lycée qui doit se concrétiser;
3. Les postes de dépenses budgétaires;
4. Un budget pour répondre à ce contexte et aux éléments présentés;
5. Questions et échanges.



1. Un lycée intégré à un réseau d'enseignement mondial.

- Le LFPV est intégré au plus grand réseau d'Education mondial géré par un Etat : 395 000 élèves cette année et 580 établissements
- Ce réseau est géré par l'AEFE, opérateur public sous tutelle du MEAE
- Pour intégrer ce réseau : Une Homologation délivrée par le MENJ avec des droits :
 - 32 professeurs titulaires dont 17 détachés rémunérés à 67% par l'AEFE;
 - 2 personnels expatriés rémunérés à 100% par l'AEFE;
 - Aide financière conséquente puisque en 2023 le LFPV a reçu 195 019 329 vatus d'aide globale de l'AEFE qui participe pour près de la moitié aux frais de scolarité sur notre budget; pour chaque élève l'AEFE participe à hauteur de 607 535 vatus.
- ET nous impose des obligations ...qui ont forcément des répercussions sur notre budget
 - Garantir un enseignement de qualité = enseignants, matériels, offre pédagogique, projets, intervenants extérieurs, ...
 - Politique des langues et ouverture au monde : politique ambitieuse, voyages scolaires, projets de sorties...
 - Assurer la réussite de tous : prise en compte des élèves à besoin, proposer un parcours de réussite aux non francophones...
 - Assurer le bien-être de tous nos élèves au lycée ...
- Renouvellement de l'homologation pour les 5 prochaines années
- Un nouveau projet d'établissement 2023-2027:
 - Ouverture d'un nouvel enseignement de spécialité NSI (*Numérique et Sciences Informatiques*)
 - Demandes d'ouverture Section Internationale (école) et SI/BFI (cycle terminal)

2. Effectifs et structure pédagogique 2024 : une croissance continue et un projet d'extension du lycée qui doit se concrétiser.

Effectifs : évolution et prévision

	2020	2021	2022	2023	2024
Effectif total réel en fin d'année	594	640	661	674	?
Effectif total prévu/budget	609	605	635	671	688



Niveaux	Classes	Effectifs
Maternelle	4	92
Elémentaire	12	291
Collège	8	182
Lycée	7	123
	31	688

- Comment continuer à accueillir dans de bonnes conditions avec cette augmentation des effectifs ?
- Comment subvenir aux charges inhérentes à une bonne prise en charge des élèves sur le plan pédagogique et éducatif ?
- Quel renouvellement de matériel pédagogique ? Quels investissements ?
- Comment assurer tous les cours avec des emplois du temps cohérents avec si peu de locaux disponibles ?
- Comment répondre à toutes ces questions en respectant nos obligations vis-à-vis de l'AEFE ?
- **Face à tous ces défis, le projet d'extension du lycée devient une nécessité absolue.**
- Obligation d'élaborer un budget qui prend en compte ces considérations et qui prouve notre capacité à investir dans l'achat d'un terrain et dans la concrétisation du projet immobilier.

Un point sur le projet d'extension a été présenté par un des membres du Comité de Gestion :

- Il y a quelques années, nous avons reçu, lors d'une AG, l'accord des parents pour l'achat d'un terrain en vue de l'extension de l'école.
- Nous avons enfin trouvé un terrain à proximité de l'école et d'une surface de 2500 m²
- Nous ne pouvons pas communiquer le prix d'achat ce jour car nous sommes en cours de finalisation des documents d'achats et que nous ne souhaitons pas être devancés par d'autres.
- Ceci dit, le contrat d'achat a été signé comprenant une clause de conditions de financement bancaire.
- Une fois le financement approuvé et l'achat du terrain finalisé administrativement, nous pourrions avancer sur l'extension.
- Etant donné que nous sommes homologués et que nous devons répondre à certaines obligations, nous ferons intervenir le programmiste et c'est avec lui que le choix de l'utilisation de ce terrain sera fait.
- Nous tiendrons les parents informés ultérieurement du détail de l'achat et de ce qui sera fait sur ce terrain dès que nous le pourrions.

3. Les postes de dépenses budgétaires

- **Des charges fonctionnement en forte augmentation:**
 - Electricité: + 21% (7 275 000vt)
 - Fournitures et produits entretiens: +5% (694 000vt)
 - Autres fournitures (papiers A4-A3 /consommables): +5% (2 415 000vt)
 - Locations mobilière (taxe des terres): +739% (705 000vt) – *A noter que c'est la 1^{ère} fois que l'école est facturé par la Municipalité*

- Maintenance informatique/photocopieur/extincteur : + 5% (5 250 000vt)
- Assurance (bâtiments/responsabilité civile/travail): +5% (4 133 000vt)
- Honoraires (Abonnement juridique/audit/visa/frais de changement statut visa) : + 21% (1 500 000vt)
- Transports élèves (Eps/Sorties scolaires) : + 20% (1 200 000vt)
- Frais de réception (pots des personnels /remise diplômes examens) : +25% (500 000vt)
- Services bancaires (frais transactions/ intérêts): +300% (1 400 000 vt)
- Formation continue du personnel : + 12% (2 786 500vt)

⇒ **Nécessité d'élaborer un budget permettant d'absorber ces charges et permettant tout simplement de fonctionner.**

➤ **Une masse salariale contenue, au service de la qualité et de la performance :**

- Pas de changement sur les grilles de salaire adoptées en 2021
- Indemnités des personnels :
 - Indemnité professeurs principaux (*8 enseignants à 54 900vt/3 trimestres = 1 317 600vt*)
 - Indemnité service de garde maternelle: 72000vt
 - Référénts orientation/EPS/laboratoire : 599 900vt
 - Avantages IT : 1 200 000vt
- Suppléances des personnels 4 359 500vt (*1 remplacement CL + 2 congés maternité 1 non-enseignant et 1 enseignant*)
- Couverture sociale (CFE/assurance locale du pays) : +3% (3 000 000vt)
- Indemnité de fin de service: +50% (3 000 000vt)
- Participation à la Rémunération des Résidents taux calculé à 33 % (taux annoncé par l'AEFE pour 2024 – *A noter que nous faisons partie des écoles ayant le plus bas taux. Cela fait plus de 10 ans que nous sommes au même taux et cela fait quelques années que l'AEFE nous prévient que ce taux va augmenter*) et ISVL à 100%
- Participation Financière Complémentaire sur les droits de scolarité à 6% (*taux imposé par l'AEFE et identique pour toutes les écoles*)

4. Un budget pour répondre à ce contexte et aux éléments présentés

➤ **Des investissements conséquents mais nécessaires**

- Projet d'extension + programmiste : 15 000 000 vatus
- Remise aux normes câblage électrique: 4 000 000 vatus
- Matériel sciences (*2 armoires sécurisées*): 223 575 vatus
- Matériel EPS (*1 filet volley, 1 station équilibre, 2 poutres de gymnastique 3m/L 360cm*) : 136 929vt
- Matériel informatique (*10 Ordinateurs, 3 tablettes, 3 Vidéos projecteurs, 5 enceintes, 2 switch 24 ports, 2 tp link, 5 ubiquiti wifi*) : 1 563 842 vatus
- Matériel classe maternelle (*1 chevalet + 1 table à sable/eau*): 74 901vatus
- Mobilier primaire (*14 tables simples, 10 tables doubles, 28 chaises, 28 casiers, 1 chaire et chaise enseignant*): 478 089 vatus
- Mobilier secondaire (*2 casiers multi cases*): 113 330 vatus
- Mobilier administration (*50 chaises AG*): 345 060 vatus
- Matériel divers (*1 karcher, 1 climatiseur, 1 photocopieur*): 1 537 320 vatus

Question 1 : les pourcentages papier/slide ne correspondent pas : est-ce normal ?



Réponses : Oui car sur le slide, nous vous présentons les postes sur lesquels il y a une forte augmentation. Or sur le papier, certains postes sont englobés (par exemple Electricité, Eau, carburants etc...). Sur le slide nous vous avons parlé de l'électricité uniquement.

Question 2 : Y-a-t-il des pourcentages à la baisse ?

Réponse : Il y en a peu mais il y a un poste particulièrement qui est en baisse et qui est celui des dépenses d'enseignants englobant l'achat des manuels. La raison est que nous avons augmenté ce poste les années précédentes afin de répondre à un besoin de renouvellement progressif de livres qui n'est plus nécessaire aujourd'hui, car tous les niveaux en sont pourvus maintenant. Le montant a donc été mis au besoin réel.

Question 3 : Est-il prévu dans le budget d'embaucher pour la pose méridienne ?

Réponse : Le FSE est l'entité qui gère la pause méridienne. Une proposition a été faite justement à ce sujet ou il est question d'heures supplémentaires sur les personnels existants et nous attendons le retour du FSE.

Question 4 : Est-ce que des activités ont été budgétées et si oui combien d'heures ?

Réponses : Une enveloppe globale de 2 MVt est prévue mais nous n'avons ni les activités, ni le nombre d'heures prévus encore. Cette enveloppe est une estimation.

➤ Des frais d'écolage en nécessaire augmentation

Pour rappel : pas d'augmentation des frais d'écolages depuis 3 ans

Un budget élaboré avec **une augmentation de 5%** des frais d'écolages pour tous qui doit permettre :

- de répondre aux exigences attendues d'un établissement du réseau AEFÉ
- de surmonter la « crise de croissance » du lycée en s'engageant concrètement sur le projet d'extension
- de relativement absorber le contexte inflationniste qui pèse lourdement sur les charges de fonctionnement

Comparaison 2023 / 2024					
		2023	2024	Augmentation	Pourcentage
Maternelle	Français/ NV	503,800	528,990	25,190	5.00%
	Etrangers	589,370	618,840	29,470	5.00%
Elémentaire	Français/ NV	503,800	528,990	25,190	5.00%
	Etrangers	589,370	618,840	29,470	5.00%
Collège	Français/ NV	583,650	612,840	29,190	5.00%
	Etrangers	660,910	693,960	33,050	5.00%
Lycée	Français/ NV	654,490	687,220	32,730	5.00%
	Etrangers	660,910	693,960	33,050	5.00%

⇒ **Budget prévisionnel 2024 à l'équilibre**



BUDGET PREVISIONNEL 2024

CHARGES				2024 / 2023		PRODUITS			
INTITULE	BUDGET 2023	BUDGET 2024	%	variation	INTITULE	BUDGET 2023	BUDGET 2024	%	variation
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT	47,534,824	50,946,500	7%	3,411,676	TOTAL PRESTATIONS DE SERVICES	369,524,660	397,901,500	8%	28,376,840
TOTAL CHARGES DE PERSONNEL	203,136,428	209,988,000	3%	6,851,572	TOTAL PRESTATIONS ET PRODUCTIONS ETBS	96,000	96,000	0%	-
TOTAL AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	91,586,703	117,166,000	28%	25,579,297	TOTAL SUBVENTIONS	-	-	0%	-
AUTRES CHARGES	29,984,221	23,600,000	-21%	- 6,384,221	TOTAL PRODUITS FINANCIERS	-	-	0%	-
TOTAL CHARGES	372,242,176	401,700,500	8%	29,458,324	TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	2,736,377	3,703,000	35%	966,623
RESULTAT DE L'EXERCICE					Effectifs	671	688		
					TOTAL PRODUITS	372,357,037	401,700,500	8%	29,343,463
									0

Remarques : sur 2022, le VNSO affiche une inflation de 12.9%. Dans l'élaboration du budget, nous avons essayé d'être le plus raisonnable possible par rapport à l'augmentation des écolages.

19h15

Vote pour le budget prévisionnel présenté

Nombre de « contre » = 1

Nombre d'« abstention » = 3 présents + 9 procurations

Nombre de « pour » = reste de l'assemblée

Conclusion du vote : Budget prévisionnel 2024 est voté à la majorité

Intervention d'un parent :

Un parent a signalé que des personnes pensaient que le fait d'investir dans l'agrandissement de l'école allait mettre l'école en difficulté financière pour payer les severances des employés.

Clarification apportée par le CdG :

- L'école ne peut pas se soustraire à la loi et doit payer les severances au moment du départ de ses employés.
- Comme toutes entreprises ou entités embauchant du personnel, elle doit payer les severances au départ des employés mais n'a aucune obligation d'accéder à la demande d'avances sur severances.
- Tout comme les investissements, les severances sont également budgétés.
- Un investissement est comptablement amorti sur un certain nombre d'année.
- Il est rappelé que les comptes sont audités chaque année.

19h20 - Remerciements de la Présidente de séance pour clôturer.

Signature Présidente:

Signature Secrétaire:

Laurence MAINGUY

Leila LEVASSEUR